

## FARR- Côte-Nord

### Critères d'analyse des membres du comité

Voici les critères d'analyse des projets :

1. La concordance avec une priorité et/ou une action privilégiée.
2. L'ampleur du rayonnement régional.
3. Les retombées économique sur le plan de l'emploi, pendant et après le projet.
4. L'aspect structurant du projet.
5. La demande d'aide financière est raisonnable par rapport au rayonnement régional du projet.
6. La demande d'aide financière est raisonnable par rapport au type et au montant de la mise de fonds du bénéficiaire.
7. La qualité du plan de financement.
8. La confirmation des partenaires financiers.
9. Le plan de réalisation du projet.
10. La qualité de la structure de gouvernance.
11. Le projet rencontre les planifications territoriales des MRC.